

Avis sur la conformité de la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez construire ou réhabiliter une installation d'assainissement non collectif (ou ANC).

Réglementairement, ces travaux nécessitent 2 avis émis par notre service :

- 1- l'avis sur la conception de votre projet,
- 2- l'avis sur la réalisation de vos travaux d'ANC suite à votre projet.

Afin de nous permettre d'étudier au mieux votre projet, nous vous remercions de suivre la procédure suivante :

1. **Prendre contact avec nos techniciens** à de la Régie des Eaux à l'adresse suivante spanc@siaepavi.fr (ou par téléphone au 06 73 95 38 40) ou avec un bureau d'étude pour vous aider à remplir ce formulaire.
2. **Déposer votre demande (ce formulaire) dûment complétée auprès des services de la Régie des Eaux** avec les documents suivants :
 - o **un plan de masse côté** permettant de situer l'assainissement sur le terrain ainsi que l'exutoire et la destination des eaux de pluies,
 - o **un plan de situation** permettant de situer l'habitation dans la commune,
 - o **l'autorisation de rejet** si nécessaire,
 - o **toutes autres pièces permettant de donner un avis sur le projet** (étude de sol, fiches techniques, etc.).
3. **Étude de votre dossier** par le service Contrôles de la Régie des Eaux. Ce dernier vous retournera ce formulaire avec l'**avis sur la conformité de votre projet** d'assainissement non collectif (page 4 signée).
L'avis sur la conformité de votre projet d'ANC devra IMPÉRATIVEMENT être joint au dossier de demande de Permis de Construire. A défaut le dossier d'urbanisme sera jugé incomplet et sera rejeté.
4. **Lorsque votre projet de réalisation de votre ANC est en cours**, contacter notre service au moins 3 jours ouvrables avant le début des travaux .
Ce dernier réalise le contrôle de la réalisation. Ne pas reboucher l'installation tant que le passage de notre service n'a pas été effectué.
5. Par la suite, **un avis de conformité sur la réalisation** de votre ouvrage accompagné de la facture de la prestation, vous parviendra.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Directrice

Lien vers le règlement de service du SPANC :



PROJET

LE PÉTITIONNAIRE (OU DEMANDEUR)

Prénom NOM :

Adresse :

Téléphone – Courriel :

LE TERRAIN

Le pétitionnaire est-il actuellement propriétaire du terrain ? Oui Non

Adresse :

Références cadastrales : Commune : Section : N° de la parcelle :

Superficie de la parcelle (en m²) :

Texture dominante (sableuse, limoneuse, argileuse, graveleuse) :

- moins de 50 cm :
- de 50 à 100 cm :
- supérieur à 100 cm :

Peut-il y avoir de l'eau libre dans le sol en hiver ? Non Oui

Si oui, à partir de quelle profondeur ?

inférieure à 50 cm inférieure à 100 cm supérieure à 100 cm

Présence d'un puits sur le terrain ? Non Oui

Si oui, quelle en est son usage ? Consommation humaine

Consommation animale

Non utilisé

Consommation ménagère

Arrosage

Autre :

Si utilisé en consommation humaine, est-il déclaré en mairie ? Oui Non

ÉTUDE DE SOL

L'étude de sol assainissement non collectif a-t-elle été réalisée par un bureau d'étude : Oui Non

Si oui, lequel ?

Joindre l'étude à ce dossier.

CARACTÉRISTIQUE DES LOCAUX

Habitation : Neuve Existante

Type d'habitation : Principale Secondaire Locatif

Nombres de pièces principales : WC Chambres Salon/séjour

..... Salle de Bain Cuisine Autre

Surface de l'habitation : m² Nombre d'habitants permanents :

PROJET DE FILIÈRE ANC MISE EN OEUVRE

FILIÈRE CLASSIQUE : PRÉTRAITEMENT - TRAITEMENT

FOSSE TOUTES EAUX AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ d'un volume de :

- 3 000 litres 4 000 litres
 5 000 litres autre volume : litres

BAC DÉGRAISSEUR d'un volume de :

- 200 litres Autre volume : litres
 500 litres

TRANCHÉES D'ÉPANDAGE

Longueur et nombre de tranchées en parallèle :

Largeur des tranchées :

LIT D'ÉPANDAGE : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL / TERTRE DRAINE : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL / TERTRE NON DRAINE : m²

POSTE DE RELEVAGE : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

AUTRE :

FILIÈRE AGRÉÉE : PRÉTRAITEMENT – TRAITEMENT

Préciser le nom, la référence de la filière, le nombre d'Équivalents-Habitants et le numéro d'agrément ministériel :

FILTRE COMPACT :

MICRO-STATION :

POSTE DE RELEVAGE : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

AUTRE :

REJET

Lorsque la filière est drainée, le rejet est effectué vers un exutoire. Les eaux traitées sont évacuées vers :

- un fossé communal un fossé privé un fossé départemental
 une rivière des drains d'évacuation autre :

RÉALISATION DES TRAVAUX

Nom de l'installateur (si différent du demandeur) :

SIRET :

Adresse :

CP, commune :

Téléphone- Courriel :

Signature de l'installateur précédée de la mention « lu et approuvé »

ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE SUR LE PROJET PRÉSENTÉ

Je soussigné(e) (*nom, prénom du pétitionnaire*),

Certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé ainsi que sur les pièces jointes.

Je m'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté, **puis à ne recouvrir l'installation qu'après la visite du service Contrôles de la Régie des Eaux.**

J'ai bien noté que les techniciens de la Régie des Eaux se déplacent sur le terrain lors de la première visite uniquement afin de me conseiller et afin de m'expliquer les aspects réglementaires ; ils ne sont donc pas prescripteurs **de la filière.**

Je suis libre de faire appel à un bureau d'études pour réaliser une étude de sol, ce dernier se rendant responsable de la filière d'assainissement à mettre en place.

En cas de doute sur la filière à mettre en place, je prends bonne note que les techniciens de la Régie des Eaux peuvent rendre **cette étude de sol obligatoire.**

Je m'engage à régler les frais de « contrôle de conception et de réalisation » fixés par délibération syndicale conformément aux articles R2333-121 du Code des Collectivités Territoriales. Ces frais correspondent aux frais de déplacement, de conseils et d'étude de dossier par les techniciens de la Régie des Eaux du SIAEPAVID (176 € TTC).

Je m'engage à transmettre au service de la Régie des Eaux du SIAEPAVID un plan de recollement de mon installation lorsqu'elle sera réalisée, à défaut l'avis de conformité sur la réalisation de mon installation ne pourra m'être transmis .

À, le

Signature du pétitionnaire précédée de la mention « lu et approuvé »

AVIS DU SPANC DE LA RÉGIE DES EAUX DU SIAEPAVID À PROPOS DU PROJET PRÉSENTÉ

AVIS FAVORABLE : la filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

AVIS DÉFAVORABLE : la filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

OBSERVATION SUR LE PROJET :
.....
.....
.....
.....

À Saint Médard de Guizières, le.....

Le technicien (Prénom, NOM)

Pour le Président, par délégation
Le Responsable du Service Technique,
Jérôme THIBAUD

Régie des Eaux du SIAEPA DES VALLEES DE L'ISLE ET DE LA DRONNE

10 ZA de Laveau, CS 50012 - 33230 Saint Médard de Guizières
SIRET : 253 302 442 00012 APE : 36.00Z - RCS BORDEAUX B 253 302 442
Tel : 05 57 69 62 79 www.siaepavi.fr